

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 09 juillet 2021

**Covid-19 : Appel aux respects des règles sanitaires**

Ce vendredi 9 juillet, la Ville de Strasbourg a été informé du test positif d'une comédienne qui s'était produit le mercredi 7 juillet, à 15h, au Kiosque du Contades à l'occasion d'une représentation de théâtre jeune public.

Conformément aux règles en vigueur dans le cadre de la programmation estivale, les artistes ont suivi les règles sanitaires de distanciation et de respect des gestes barrières avec le public.

Néanmoins, la Ville de Strasbourg invite les personnes ayant assisté à cette représentation à :

- respecter de façon stricte les mesures barrières sur une période de 7 jours par mesure de précaution
- se faire tester à J+7 soit mercredi 14 juillet
- se faire vacciner afin de maîtriser la circulation du virus

Par ailleurs, la Ville de Strasbourg, l'ARS Grand Est et l'État, rappellent que le port du masque :

- est conseillé à l'ensemble des participant-es (adultes et enfants) aux animations d'été
- est obligatoire dans les zones à forte densité ou de rassemblement.

**Tout l'été, le centre de vaccination de la Ville de Strasbourg est ouvert tous les jours (jours fériés compris) de 9h00 à 20h00 sur rendez-vous.**

**Centre de vaccination de la Bourse**

*Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, Strasbourg*

Prise de rendez-vous :

- par téléphone au 0800 60 90 90 (appel gratuit) ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00, le samedi de 9h à 12h, fermée les jours fériés
- sur internet sur le site [strasbourg.eu/vaccination](https://strasbourg.eu/vaccination)